

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 81 Mutations

n° 81

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

11 mars 1913

Numéro JO

n° 197 du 31/03/1913

Date du numéro

31 mars 1913

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de 3 mois à passer en France est accordé à M. Vigier, Inspecteur de police de 3e classe. Il prendra passage ainsi que Mme Vigier sur le paquebot des Messageries Maritimes attendu à Djibouti le 28 mars 1913.